

PLASTOR



Sous-couche technique

Générateur de Cohésion

Avant huile

MONOCOMPOSANT

PRÊT À L'EMPLOI

NETTOYAGE DES OUTILS

EAU

RENDEMENT

1L = 15±m²

RECOUVRABLE

2 H

COV conforme 2010

0% NMP NEP

caractéristiques - destinations

- Sous-couche technique avant huile.
- Un actif de cohésion réactif à l'eau qui **renforce la structure interne du bois** en créant des liaisons huile/bois.
- Des agents hydrofugeants qui enrobent les fibres du bois pour une vraie **barrière anti-eau**.
- Une base d'huile de Tung qui nourrit le bois en profondeur et **maintient la porosité naturelle du bois**.
- Une formule fluide qui pénètre en profondeur et donne une **couleur régulière et homogène**.
- Il confère une nuance ambrée naturelle et chaleureuse au parquet.
- Une formule conforme COV 2010.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide translucide « jaunâtre ».
Séchage par	Réaction avec l'humidité relative (contenue dans l'air, le bois...)
base	Huile de Tung et hydrofugeants

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20°C	0.91 +/- 0.05
Viscosité	14 secondes - Coupe AFNOR N°4
Extrait sec en poids	14% +/-2
Contenu en COV	Non concerné

séchage

Recouvrable	2 heures
-------------	----------

Temps de séchage à 20°C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couche trop épaisse, une température trop basse et /ou une humidité relative trop faible ralentiront le temps de séchage.

De même l'essence de bois peut influencer sur le temps de séchage.

mise en œuvre

Préparer le support

Le ponçage et l'application du système sous-couche/huile des parquets récemment collés peuvent commencer après durcissement complet de la colle.

- **Sur parquets anciens** : Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Procéder à un premier ponçage au gros grain (16 à 60). Si besoin, traiter les bois attaqués avec le Traitement Parquets Intérieurs PLASTOR et mastiquer les joints, fentes ou fissures avec le Liant de Rebouchage ou la Pâte à Bois PLASTOR.

Poursuivre par un ponçage grain moyen (80-100).

- **Sur parquets neufs bruts**, un ponçage au grain fin est suffisant.
- **Sur parquets pré-huilés usine** : en cas de rénovation légère, ne pas appliquer de sous-couche avant l'huile.

Dépoussiérer toujours parfaitement le sol, les murs et plinthes avant l'application de tout produit.

Travailler la couleur

Pour personnaliser le parquet, appliquer au besoin et selon l'attente esthétique, la Préparation décorative PLASTOR choisie (Wood'Pigma®, Corrodeur Parquet, Fixateur Bois clairs) sans souci de compatibilité.

Pour personnaliser le parquet, il est possible d'incorporer le concentré de teinte PLASTOR au Générateur de Cohésion jusqu'à 10% sans problème. Si besoin, procéder de la même façon avec l'huile PUR-T. Toutefois, pour éviter que les zones d'usure soient trop marquées et pour faciliter l'entretien, il est préférable de toujours terminer la protection du parquet par une couche d'huile incolore.

Appliquer le Générateur de Cohésion

Outillage :

Utiliser un rouleau laqueur poils ras 4/5 mm qui ne peluche pas. Le spalter doit être adapté à l'application de produits en phase aqueuse.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation :

- **Du rouleau** : brosser le manchon pour éliminer les fibres en suspension, le tremper dans l'eau, puis l'essorer.
- **Du spalter** : brosser le spalter pour éliminer les poils détachés.

Lors de chaque pose, mettre rouleau et spalter dans un « box à rouleau » ou dans un sachet plastique pour éviter le dessèchement sans avoir à le mettre dans de l'eau.

N'utiliser que du matériel sec ou parfaitement essoré.

Conditions d'application :

L'application du Générateur de Cohésion est possible sur tous types de bois : intérieurs, neufs, anciens, gras, anti-siccatisifs ou joints pont de bateau.

Il est compatible avec l'ensemble des huiles PLASTOR.

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer le Générateur de Cohésion que :

- Par une température au sol comprise entre 8°C et 25°C.
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.

- 1 Ajouter 10% d'eau (volume) au GÉNÉRATEUR DE COHÉSION PLASTOR. Ceci déclenchera l'actif de cohésion pour créer les liaisons huile/bois et consolider la structure interne du bois. L'aspect du mélange obtenu deviendra alors plus blanchâtre et légèrement opaque. Ne préparer ce mélange que pour la surface à traiter : la durée de vie du mélange est de 1 à 2 heures.
- 2 Commencer l'application par la périphérie de la pièce à l'aide d'un spalter, puis continuer au rouleau laqueur non pelucheux. Étaler la sous-couche additionnée d'eau en couche fine et régulière.
- 3 Laisser pénétrer 2 heures, puis **essuyer soigneusement** à l'aide d'un chiffon de coton non pelucheux ou d'une monobrosse équipée d'un pad blanc ou beige.
- 4 Appliquer ensuite l'huile PUR-T 3 ou PUR-T 4 PLASTOR (voir mode d'emploi des huiles).

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure. Terminer par un lavage à l'eau savonneuse chaude ou tiède, puis les suspendre. Ne pas les poser.

dilution

L'addition d'eau dans le Générateur de Cohésion ne doit pas dépasser 10% en volume.

restrictions

- Ne préparer ce mélange que pour la surface à traiter : la durée de vie du mélange est de 1 à 2 heures. **Après ce délai, le produit ne subit pas de changement visible (consistance...) mais n'est plus utilisable.**
- **Respecter un délai d'au moins 2 heures avant de procéder à l'essuyage du produit.** Tout essuyage effectué avant ce délai diminuera les performances attendues par le Générateur de Cohésion.
- Il est important de réaliser un essuyage soigné car tout surplus laissé en surface entraînera des défauts d'aspects.
- **L'oubli éventuel de l'ajout de l'eau** dans le Générateur de Cohésion diminue ses performances, sans empêcher pour autant de le recouvrir par l'huile. Pour retrouver le niveau de performance optimal du Générateur de Cohésion, reponcer le parquet à blanc et recommencer l'opération.

- Sur sols chauffants : conformément aux règles professionnelles en vigueur, arrêter le chauffage 48 heures avant l'application du Générateur de Cohésion et le remettre progressivement en route 7 jours après la fin de la mise en huile

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1 litre et de 5 litres.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation. Le Générateur de Cohésion peut épaissir dans les emballages entamés, au contact de l'humidité. Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des conditionnements plus petits.

Risque d'autocombustion des textiles et outils souillés par le produit. A éliminer dans un récipient hermétiquement fermé.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 2 ans en emballage fermé d'origine.
Durée de conservation du produit entamé non additionné d'eau : s'il n'y a pas de modification de consistance du produit.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications bio-écologiques

Ne présente aucun danger en cas de contact

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives

Consulter nos fiches de données de sécurité

Respecte l'environnement

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable

CONFORME COV 2010



COV : Composés Organiques Volatils.

La directive européenne a pour objectif de réduire les émissions de COV liées à l'emploi industriel des solvants qui participent grandement à la destruction de la couche d'ozone.

La directive comporte 2 dates d'application de plus en plus contraignantes : 2007 et 2010.

certifications de qualité

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 96 10
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version